

sion comme achevée ; il renonçait volontairement à la dignité de métropolitain exarchiste du diocèse d'Okhrida, et il demandait un permis pour se rendre à Salonique ainsi qu'un garde pour l'accompagner. — M. Boris répondit que toute la population bulgare du diocèse l'avait choisi pour son chef spirituel ; qu'il ne pouvait sous aucun prétexte renoncer à sa charge ; qu'il considérait cette demande comme une violence et qu'une telle déclaration ne saurait avoir de valeur, même pour le but qu'on poursuivait. Le préfet, irrité, répéta l'ordre en ajoutant que c'était le désir du commandement supérieur et que, en cas de refus, tout était prêt pour déférer l'archevêque à une cour martiale et pour l'immoler comme traître aux intérêts de l'Etat.

« Quant à moi », déclara M. Boris à la Commission Carnegie, « je me suis rappelé le sort des victimes tuées sans laisser de trace : la mort du maître d'école Lutviev (qui a été tué par les militaires à Prilepe, après un banquet où il avait osé vanter l'armée bulgare et avait prononcé un toast au roi Ferdinand) ; et celle du citoyen de Monastir, Stamboldjiev, sacrifié avec toute sa famille. Je me suis rappelé ensuite l'inhumanité de ces scélérats qui ont forcé leur propre archevêque, Michel, à quitter son diocèse. Je me suis rappelé également que c'était des hommes qui ne plaisantaient pas, mais qui mettaient en pièce leurs princes et leurs rois, et... avec une grande amertume, en ressentant en mon âme une grande humiliation, j'ai suivi l'ordre de cette brute de chef que je ne pouvais pas faire révoquer ». Le 26, M. Boris partit pour Salonique et y rejoignit M. Auxentius. Deux jours plus tard, le coadjuteur de l'archevêché de Dibt, l'évêque Hilarion, de Nichava, y arrivait après eux. Il fut moins heureux que ces derniers, puisqu'à Salonique, on l'emprisonna et qu'il resta incarcéré durant 27 jours. La raison, en l'espèce, est que les Grecs qui n'avaient pas d'évêques bulgares parmi leurs prisonniers, regrettaient déjà d'avoir laissé partir MM. Auxentius et Boris. Aussi gardèrent-ils M. Hilarion comme otage et ne le mirent-ils en liberté que deux jours avant la conclusion de la paix.